





## Bulletin des assurances facultatives, séjour Périgord noir 9 jours (octobre 2016) Annulation et interruption de voyage, Bagages et Assistance rapatriement Contrat Mondial Assistance n° 120098

Toutes assurances doivent être souscrites et réglées au même moment que le séjour. Aucune demande de souscription d'assurance ne sera prise en compte après inscription et règlement du séjour.

Le bulletin d'assurance est individuel. Prière d'utiliser un bulletin par personne et de regrouper vos paiements par famille en séparant le règlement du séjour du règlement des assurances.

Ce bulletin est à imprimer, renseigner et envoyer à

## Bassée en Balade, chez Marie-Madeleine Cardon, 5 chemin de la Malfrette, 62840 Lorgies

PARTICIP	ANT	Merc	i de bien vou	loir remplir ur	n bulletin d'as	surances pa	r particip	oant avec le nom te	el que mentionné su	ır votre pièc	e d'identit
nom						prénom					
n° rue											
CPostal			ville								
tél. fixe				mobile							
date de r	naissance			mail							
n° de licence FFRP				destination		Combas, 24590 Saint-Crépin-et-Carlucet, France					:e
n° du séjour		20161017				date d'inscription au séjour					
début du séjour		lundi 17 octobre 201			;	fin du séjour			mercredi 26 octobre 2016		
ASSURAN	CES										
o* Je sousc	cris l'assuranc	e <i>Annulatic</i>	n et interru	ption de séjour (option 1)				prix du séjour : 572 € <b>21,00</b>			21,00 €
o* Je sousc	cris l'assuranc	e <b>Bagages</b> ,	la garantie : 800 € (option 2)				Toute destination 1			12,56 €	
PAIEMENT	cris l'assuranc				· ·		,		utres cas ı <mark>séjour du règle</mark> r	I	5,87 € ssurance
assurances  Annulation et interruption de séjour option				coût	quantité	total	_				
Annulation	et interruption Bagages	n de séjour	option 1 option 2	21,00 € 12,56 €			€				
Assistance rapatriement		option 3	5,87 €			€					
chèque mis en banque dès sa						€					
p* J'effectu *) Cocher les	un chèque c le un vireme cases concerne voir pris conn	nt de ées.		€ IBAN	N : FR76 10	670 6050	0650 53	ites.	BIC : <b>AGRIFRP</b> I	P867	
Le											
ro											101

Assistance rapatriement : téléphoner à MONDIAL ASSISTANCE de France tél. **01 42 99 02 39**, de l'étranger tél. **0033 140 25 59 59** Contrat Mondial Assistance N° 120098

Important : pour être pris en charge, le rapatriement doit être autorisé, organisé et effectué par MONDIAL ASSISTANCE. En France, l'intervention de MONDIAL ASSISTANCE est conditionnée :

- à une hospitalisation y compris en ambulatoire pour les titullaires d'une assurance IRA, IMPN, FRA, FRAMP ou FMPN;
- à une hospitalisation d'une nuit au moins pour les titullaires d'une assurance IR ou FR.